

MUNICIPALITÉ DE THORNE
Séance ordinaire tenue le 14 avril 2015 (19 h)

Le procès-verbal de la dernière séance régulière de la Municipalité de Thorne tenue le 14 avril 2015 à 19 h, sous la présidence du maire, M. Terence Murdock.

1. OUVERTURE ET PRÉSENCE
J. Abbott/Miller, K. Kelly, E.Dagenais-Schwartz, E. Pasch
D.Stafford est arrivée à 19 h 32
M.Born était absente

Gale Miller et Rick Leders
2. PÉRIODE DES QUESTIONS/ VISITEURS
Norma Charette, Marlene Pasch, Brenda Papineau, Gilles Ouimet, Susan Ouimet
Association du Lac Thorne

Le président de l'Association du lac Thorne, Edward Walsh, a partagé les préoccupations de l'association du lac Thorne avec le conseil concernant un projet de camping commerciale que le propriétaire du lot 3 702 952 a l'intention d'établir.
Ils ont suggéré qu'une lettre soit envoyée au propriétaire demandant tous les documents et les autorisations lui accordant le droit de procéder avec ce projet, en outre, ils ont demandé que l'inspecteur des bâtiments vérifie le site.
Le maire confirme que l'inspecteur des bâtiments ira visiter le site et également examinera la possibilité de modifier le règlement.

L'association avait aussi des inquiétudes à l'égard de l'entente inter municipal qui n'a pas été renouvelé avec Shawville / Clarendon. Leurs firmes d'assurance les ont informés que la prime augmenterait si leur propriété était à plus de 8 km d'une caserne de pompiers.
Le maire a informé l'association que la municipalité se penchera sur la possibilité d'avoir un accord avec la municipalité de Bristol.
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
56-04/2015 Il est proposé par E.Pasch et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 MARS 2015
57-04/2015 Il est proposé par K.Kelly et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 10 mars 2015 avec les modifications suivantes :
16: Modifier la formulation de la phrase : la conseillère J.Abbott-Miller n'a pas refusé la compensation, mais le montant demandé.
5. SUIVI
6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR
Aucun rapport n'a été soumis.
7. RAPPORT DU CONTREMAÎTRE ROUTIER
Le contremaître routier a lu son rapport.

58-05/2015 Il est proposé par E.Pasch et résolu à l'unanimité que Steven Dubeau et Andrew Turcotte retournent à leurs fonctions habituelles le 27 avril 2015.
8. COMITÉ D'ENTRETIEN ROUTIER
Aucun rapport n'a été soumis.
9. RAPPORT DU COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT
Le maire a demandé à la DG d'envoyer une lettre à Kari Richardson, de la MRC, concernant la subvention pour les bacs de compostage.
10. RAPPORT DU COMITÉ DE PLANIFICATION D'AMÉNAGEMENT
La conseillère K.Kelly a planifié une séance de travail pour le comité d'aménagement du territoire mercredi, le 22 avril à 19h.
11. RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION
Aucun rapport n'a été soumis.
12. RAPPORT DU COMITÉ DES LOISIRS ET CULTURE
La conseillère E. Dagenais-Schwartz planifiera une séance de travail pour discuter des activités qui auront lieu cet été.
13. RAPPORT DU COMITÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
La conseillère D.Stafford estime que le chef des pompiers devrait être indemnisé pour aller faire l'inspection du nouveau camion-citerne.

ATTENDU QUE le chef des pompiers doit prendre 3 jours de congé de son emploi pour aller faire l'inspection du camion;
ATTENDU QUE le chef des pompiers a demandé au conseil d'être indemnisé 600 \$;

PAR CONSÉQUENT;
59-04/2015 Il est proposé par K.Kelly et unanimement résolu que le chef des pompiers sera compensé 300 \$.
14. DÉPOTOIR
1) Téléphone cellulaire
60-04/2015 Il est proposé par D.Stafford et résolu à l'unanimité que la municipalité fournisse un forfait mensuel pour le téléphone cellulaire du préposé du dépotoir.
15. SERVICE D'INCENDIE

1) *Rapport du chef des pompiers*
Le rapport du chef des pompiers a été déposé.

2) *Contrats de formation –Pompiers*

ATTENDU QUE le chef des pompiers a préparé une entente qui doit être signée entre la municipalité et les pompiers;

ATTENDU QUE l'accord a été révisé par la conseillère M.Born;

ATTENDU QUE l'accord a été présenté au conseil pour approbation;

PAR CONSÉQUENT;

61-04/2014

Il est proposé par J. Abbott-Miller et unanimement résolu d'adopter l'entente de formation des pompiers tel que présenté.

3) *Indemnité de formation d'opérateur de pompe*

ATTENDU QUE le conseil a adopté la résolution numéro 229-10-2014 attribuant une compensation de 500 \$ pour chaque formation réussie en plus de tous les frais liés à la formation;

ATTENDU QUE le chef des pompiers et un autre pompier ont complété la formation d'opérateur de pompe;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu la confirmation que les deux d'entre eux ont terminé avec succès cette formation;

PAR CONSÉQUENT;

62-04/2015

Il est proposé par E. Pasch et résolu à l'unanimité de verser 500 \$ aux deux pompiers qui ont complété la formation d'opérateur de pompe.

16.

CONTRATS DE VENTE

6 contrats de vente ont été reçus au cours du mois de mars pour un montant total de 1 935,00 \$.

17.

RESULTATS – SOUMISSION RETRO-CAVEUSE

ATTENDU QU' un appel d'offres a été publié;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu trois soumissions;

J.R. Brisson Équipement Ltée – 109 987 \$ plus taxes

Hewitt - 114 600 \$ plus taxes

Notrax – 129 310 \$ plus taxes

Après vérification de la conformité des offres;

PAR CONSÉQUENT;

63-04/2015

Il est proposé par J. Abbott-Miller et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission conforme de JR Brisson Équipement Ltée pour la somme de 109 987\$ plus les taxes.

18.

SOUMISSION – VENTE DE LA RETROCAVEUSE

ATTENDU QUE la municipalité a acheté une nouvelle rétrocaveuse;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite vendre la vieille rétrocaveuse;

PAR CONSÉQUENT;

64-04/2015

Il est proposé par E. Dagenais-Schwartz et résolu à l'unanimité de publier un appel d'offres dans le Journal Pontiac pour vendre la rétrocaveuse.

19.

SOUMISSION – BALAYAGE DES CHEMINS

ATTENDU QUE toutes les années la municipalité publie une soumission pour le balayage des rues;

PAR CONSÉQUENT;

65-04/2015

Il est proposé par E.Pasch et unanimement résolu de publier la soumission dans le journal du Pontiac ainsi que le site web.

20.

SOUMISSION DE DÉNEIGEMENT

ATTENDU QUE le contrat de déneigement est expiré ;

ATTENDU QUE la municipalité aura besoin d'embaucher une entreprise pour l'entretien hivernal des routes.

PAR CONSÉQUENT ;

66-04/2015

Il est proposé par D.Stafford et unanimement résolu de publier la soumission dans le journal du Pontiac, notre site web et aussi sur le site du SEAO.

21.

FONDS POUR L'ACCESSIBILITÉ DANS LES COLLECTIVITÉS

Aucun projet n'est planifié cette année.

22.

SUBVENTION 2015 – PIMQ-MADA

Aucun projet n'est planifié cette année.

23.

SOCIÉTÉ AGRICOLE PONTIAC – L'EXPOSITION DE SHAWVILLE

ATTENDU QUE la municipalité a reçu, une demande de commandites pour l'exposition de Shawville 2015;

ATTENDU QUE différentes possibilités de commandites sont disponibles ;

PAR CONSÉQUENT;

67-04/2015

Il est proposé par E.Pasch est résolu à l'unanimité de commanditer l'exposition de Shawville pour un montant de 99 \$ pour le paquet du ruban vert.

24.

OKTOBERFEST LADYSMITH

Une lettre a été reçue en réponse à une conversation entre le maire et Lorraine Bretzlaff concernant l'entreposage du nouveau camion-citerne et la rétrocaveuse dans le bâtiment Clarence/Bretzlaff. Oktoberfest a déclaré qu'ils ont fourni qu'une contribution monétaire pour la construction de l'édifice et donc n'ont aucun droit de propriété ou d'autorité en ce qui concerne l'utilisation que le conseil municipal propose.

25. REPRESENTANT – VENTE POUR TAXES
ATTENDU QUE chaque année il y a une vente de biens pour non-paiement de taxes;
ATTENDU QUE la vente aura lieu le 14 mai 2015;
ATTENDU QU' il est recommandé d'avoir un représentant pour chaque municipalité;
- PAR CONSÉQUENT;**
68-04/2015 Il est proposé par K.Kelly et unanimement résolu de mandater la secrétaire-trésorière, Stacy Lafleur, pour représenter la municipalité lors de la vente pour taxes, le 14 mai 2015, à Campbell's Bay.
26. TAXES SUR L'ESSENCE
ATTENDU QUE la subvention pour la taxe sur l'essence est un processus rigoureux;
ATTENDU QUE la firme d'ingénierie CIMA + a offerte d'aider la municipalité à préparé la soumission;
ATTENDU QUE Cima + a préparé une estimation pour paver 1450 mètres sur la route 366;
- PAR CONSÉQUENT;**
69-04/2015 Il est proposé par K.Kelly et unanimement résolu d'accepter l'appel d'offre de Cima + pour des services professionnels au montant de 6 700 \$ plus taxes.
- 70-04/2015** Il est proposé par K.Kelly et unanimement résolu d'accepter l'estimation pour paver au montant de 395 320 \$
27. FOND FCC AGRISPIRIT
Aucun projet n'est planifié cette année.
28. AVOCAT
ATTENDU QU' en prévision de sa prochaine année budgétaire, la municipalité de Thorne a accepté l'offre de services juridiques du cabinet Deveau Avocats-Outaouais de répondre à ses besoins en cette matière;
afin
ATTENDU QUE l'offre de service du 7 avril 2015 préparée, à cette fin par Deveau-Avocats Outaouais;
- PAR CONSÉQUENT;**
71-04/2015 Il est proposé par D.Stafford et résolu unanimement que ce conseil retienne l'offre de services juridiques soumise par Deveau-Avocats Outaouais, laquelle se décrit comme suit :
- Service offert : consultation téléphonique, à nombre d'heures illimité;
 - Personnes autorisées à consulter : Maire, Directrice générale et l'inspecteur en bâtiment et en environnement;
 - Durée du contrat : 1 an, à partir de la date d'adoption de la résolution;
 - Coût forfaitaire : 500 \$ par année, taxes en sus;
 - Pour tous autres mandats demandés : Taux horaire 180 \$ de l'heure;
 - Frais d'honoraires pour les dossiers de perception de taxes : 10 % du montant recouvré, taxes et déboursés en sus, n'incluant toutefois pas les procédures d'exécution.
29. TCRA
Un courriel a été reçu d'un membre du TCRA demandant que le loyer payable au TCRA soit ajouté à l'ordre du jour de la réunion.

Le maire informe les membres que tant qu'il n'est pas considéré comme une organisation à but non lucratif aucun loyer ne peut être versé.

La conseillère J. Abbott-Miller a suggéré de faire une résolution en faveur de verser le montant qui était dû pour 2014 au TCRA et le maire a refusé de faire un vote.

Il a été suggéré d'organiser une réunion avec le Conseil et le TCRA avec la présence de l'avocat de la municipalité.
30. RAPPORT DU MAIRE - RÉUNION MENSUELLE DE LA MRC
Le maire avise les conseillers que le CLD est maintenant sous l'hospice de la MRC et que la MRC a repris la location du TNO.
31. SUIVI DE LA RÉUNION MENSUELLE DE LA MRC
32. VARIA
1) *Terminal d'interac*
La DG a informé le conseil que plusieurs contribuables ont demandé de payer leurs taxes par carte de crédit ou par interac. La DG a récupéré toutes les informations concernant un terminal inter. Les coûts sont considérablement élevés donc le conseil a décidé contre l'obtention d'un terminal.

33.
72-04/2015

PAIEMENT DES FACTURES

Il est proposé par D.Stafford et unanimement résolu que les factures totales de 111 762.53 \$ soient payées.

Certificat d'autorité de fonds.

Je, la soussignée, Stacy Lafleur, Directrice générale pour la municipalité de Thorne certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les factures telles que mentionnées ci-dessous :

3477835 Canada inc.	\$ 34 617.89	Ministre du Revenu du Québec	\$2 907.01
6559379 Canada inc.	\$ 264.95	MRC Pontiac	\$ 243.18
Benson Auto Parts	\$ 494.52	National Bank of Canada	\$ 4.54
Bretzlaff Store	\$ 913.15	Péto Pontiac	\$ 1 002.10
Canada Customs and Revenu	\$ 1263.74	Petite caisse	\$ 36.50
CEGEP de l'Outaouais	\$ 641.56	Pontiac Print Shop	\$ 651.77
Champoux Pierre	\$ 300.00	RFS Canada	\$ 359.46
CMP Mayer Équipements incendie	\$ 3 133.73	SaniGear	\$ 65.63
Gerard Labelle CPA inc.	\$ 689.85	SEAO	\$ 2.07
Hydro Québec	\$ 1 107.94	Standard Life	\$ 571.21
Ladouceur, Daniel	\$ 73.80	Telebec	\$ 445.26
Lafleur, Stacy	\$ 59.40	Villeneuve, Chantal	\$ 19.80
Lapointe & Beaulieu	\$ 885.08	Salaire	\$ 11 680.39
Ministre des Finances	\$ 49 328.00		

En foi de quoi, que ce certificat est donné à Ladysmith, 14 avril 2015

Stacy Lafleur, Directrice générale

34.
73-04/2015

AJOURNEMENT DE LA RÉUNION

Il est proposé par E.Dagenais-Schwartz et résolu unanimement de lever la séance ordinaire à 20 h 40.

La prochaine séance ordinaire du Conseil aura lieu à 19 h le 12 mai 2015.

Terrence Murdock
Maire

Stacy Lafleur
Directrice générale

La version française est la version officielle — The French version is the official version